

RENCONTRE AVEC PROF. DR MARC ANT,

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ DES CENTRES DE COMPÉTENCES GÉNIE TECHNIQUE
DU BÂTIMENT ET PARACHÈVEMENT

« Pas un simple organisateur de formation »



Marc Ant

Les Centres de Compétences Génie technique du Bâtiment et Parachèvement ont été créés à l'initiative de la Fédération des Artisans, sous le statut de groupements d'intérêts économiques. Leurs activités sont financées par les cotisations versées par les entreprises actives dans ces deux secteurs, dont le montant s'élève à 0,5% de la masse salariale de l'entreprise, comme défini par l'accord interprofessionnel entre la Fédération des Artisans et les syndicats OGBL et LCGB. Opérationnels moins d'un an après leur création en 2015, ils ont aujourd'hui atteint leur vitesse de croisière, mais ne cessent d'élargir leurs actions et leurs domaines de formation.

3 ans après le lancement des Centres de Compétences, 3 halls de formation sont déjà opérationnels à Contern, Bascharage et Esch-sur-Alzette (dans les locaux du CNFPC), et 2 voire 4 halls supplémentaires seront bientôt construits à Bettembourg, en face

de l'IFSB. Le 4 octobre prochain, aura lieu la pose de la 1^{re} pierre de ce nouveau bâtiment, ou plutôt de sa 1^{re} planche puisqu'il sera entièrement réalisé en bois avec des toitures en shed en partie végétalisées et couvertes de panneaux photovoltaïques. La

fin des travaux est prévue pour février 2020. Ce sera un bâtiment simple, multifonctionnel, sans limites, ni contraintes, qui regroupera dans une 1^{re} phase deux bâtiments comprenant chacun 750 m² de locaux administratifs (bureaux et salles de cours),



950 m² d'ateliers et une cour couverte de 615 m². Ces 2 espaces se trouveront de part et d'autre d'une zone extérieure qui accueillera des containers mobiles renfermant le matériel indispensable aux formations propres à chaque métier. Ces containers offriront l'avantage de pouvoir être déplacés dans le cadre de formations en entreprises ou dans d'autres régions du pays.

« Nous avons mis en place toute l'infrastructure nécessaire pour fonctionner et notre volume d'activité montre que cela marche. Nous avons maintenant atteint une phase de stabilisation », explique Marc Ant, administrateur délégué des Centres de Compétences de l'Artisanat. « D'un côté, nous émettons des propositions à l'attention des entreprises à travers notre catalogue de formations et, de l'autre, nous restons en contact étroit avec les fédérations et les entreprises, et nous sommes à l'écoute de leurs besoins pour développer des formations sur mesure », ajoute-t-il.

Le modèle pédagogique innovant, « pensé jusqu'à la fin », a été développé par des ingénieurs en

formation. « Nous ne nous concevons pas comme un simple organisateur de formation, mais nous essayons de contribuer au développement des entreprises en leur proposant une réelle valeur ajoutée, notamment par notre approche d'ingénierie de formation que nous avons subdivisée en ingénierie systémique, pédagogique et organisationnelle », souligne-t-il.

L'ingénierie systémique regroupe la conception et la mise en œuvre des Centres de Compétences en tant que tels, dans leurs dimensions structurelles, organisationnelles et financières.

L'ingénierie pédagogique consiste en la mise en place de référentiels. Ceux-ci ont été élaborés

à partir de différentes sources : discussion avec des experts métiers et avec les fédérations, consultation de la littérature et des référentiels existants, analyses effectuées sur le terrain... La méthode est la suivante : partant d'une *job description* (du métier, et non de la position ou de la fonction), un descriptif des activités qui y sont associées est établi. Ces activités sont traduites en compétences, qui sont structurées en 5 **catégories**. Puis les objectifs et contenus des différents modules sont clairement déterminés. Ils forment la base sur laquelle sont développés les supports de formation. Les formations et **les modules** sont structurés verticalement selon le **ssystème du Cadre Européen des Certifications** (CEC 1 à 4,) et horizontalement selon la logique du ECTS (*European Credit and Transfert System*). Le tout est géré par un logiciel développé en interne.

Nous ne nous concevons pas comme un simple organisateur de formation, mais nous essayons de contribuer au développement des entreprises en leur proposant une réelle valeur ajoutée.



L'ingénierie organisationnelle permet de faire le lien entre les entreprises et le système de référentiels. Pour y parvenir, des analyses des besoins sont réalisées en entreprise, dont découlent des plans de formation personnalisés qui s'intègrent partiellement dans les référentiels de compétences. Partiellement seulement, car un salarié n'a pas nécessairement besoin de posséder toutes les compétences liées à un métier.

En résumé, les ingénieurs pédagogiques développent les référentiels et les formateurs techniques appliquent les analyses des besoins et les plans de formation au sein des entreprises. Mais le rôle des Centres de Compétences

va encore plus loin : ils mettent en place des « sous-métiers ». Ceux d'aide-électricien ou de *Baumonteur*, par exemple, qui sont créés en collaboration avec l'ADEM ou le CNFPC. Il s'agit de formations en atelier de 4 mois suivies d'un stage en entreprise qui s'adressent à des demandeurs d'emploi et leur permettent de se réinsérer sur le marché du travail en tant que manœuvre.

De plus, conjointement avec l'IFSB, les Centres de Compétences viennent de lancer un programme de formation en management et en *softskills*, et compléteront leur offre à partir de septembre 2018 par une offre spécifique en matière de digitalisation.

3 200 personnes formées en 2017 à travers 570 séances de formation

2 500 personnes formées entre janvier et mai 2018

14 fédérations artisanales actionnaires des Centres de Compétences

Formations techniques et managériales proposées pour 40 métiers

Le concept des Centres de Compétences est transposable à d'autres domaines de l'artisanat que le génie technique du bâtiment et le parachèvement. C'est ce qui est en train de se passer avec la House of Automobile et la Chambre Immobilière qui lancent, sous leur propre nom, des formations dont les Centres de Compétences de l'Artisanat sont l'opérateur.

Un Centre de Compétences *Digital Handwerk* verra également le jour à la demande de la Fédération des Artisans. Selon Marc Ant, « une autre approche de la digitalisation que l'approche technologique est possible. Il s'agit du management stratégique. Avant d'investir dans du matériel et des installations, il faut définir une stratégie d'entreprise. Une des options pour se développer, et seulement une des options, est de digitaliser, mais digitaliser pour digitaliser coûte cher et n'a pas de sens. Quel est l'intérêt d'acheter une imprimante 3D quand cet achat ne s'inscrit pas dans une stratégie d'entreprise plus large? N'oublions pas que les entreprises artisanales comptent en moyenne 13 salariés. Il faut donc les accompagner dans leur évolution de façon plus douce, plus ciblée. C'est pourquoi nous allons établir, en collaboration avec la Fédération des Artisans et avec l'appui du ministère de l'Économie et du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, une approche pour aider les entreprises à être plus stratégiques, comme dans le cadre du nouveau projet *Digital Skills Bridge*, lancé le 2 mai. Nous avons un rôle à jouer dans cette évolution, notamment en offrant un programme de formations en management et en digitalisation très spécifique pour préparer les entrepreneurs ».

Une autre approche de la digitalisation que l'approche technologique est possible. Il s'agit du management stratégique.

outils hautement digitalisée pour les entreprises permettant de répondre à leurs besoins de façon immédiate et d'éviter l'utilisation de papier. ●

Mélanie Trélat

Parmi les projets phares des Centres de Compétences, le lancement d'un Centre de Compétences sur l'efficacité énergétique, le développement durable et la maintenance industrielle au Cap Vert est en cours de finalisation. « Le Luxembourg a construit un centre de formation au Cap Vert et nous allons maintenant, à la demande de la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire du ministère des Affaires étrangères, dupliquer le modèle des Centres de Compétences », précise-t-il.

L'infrastructure informatique sera elle aussi développée davantage pour permettre l'inscription d'un nombre toujours grandissant de candidats. Un nouveau site web a été lancé qui est une 1^{re} étape pour que les salariés puissent s'inscrire en ligne et qui deviendra, à terme, une véritable boîte à

50 000
salariés
concernés

3 000
entreprises
cotisantes

